



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**- 25 MARS 2009 -**

**N° 08-2009 COTISATION A LA FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE GESTION**

L'An Deux Mille Neuf, le 25 Mars à 14 Heures,  
Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 1 rue Eugène Vignat à ORLEANS, sous la Présidence de Monsieur Michel GRILLON, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombre de présents et pouvoirs : **23**

Quorum : **12**

Date de convocation : **18 Mars 2009**

**PRESENTS :**

- Monsieur GRILLON Michel - Conseiller Général Maire de Boiscommun
- Monsieur HURTIGER Jean-Pierre - Conseiller Général Maire de Gien
- Monsieur MARTIN Michel - Maire de Neuville aux Bois
- Monsieur BOURILLON Christian – Conseiller Général Maire de Chevillon sur Huillard
- Monsieur BOUVARD Jean-Claude - Maire de Guigneville
- Monsieur HAUCHECORNE Bertrand - Maire de Mareau aux Prés
- Monsieur DE GANAY Claude - Conseiller Général Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur DEMAUMONT Franck - Conseiller Général Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur FEVRIER Albert - Conseiller Général Maire de Ladon
- Madame JOSEPH Michèle - Maire de Dammarie-en-Puisaye
- Monsieur OLIVE Christian - Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame PINSARD Nicole - Maire de Boulay les Barres
- Madame PIOT Monique - Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur RAT Emmanuel - Maire de Châtillon sur Loire
- Madame SUIRE Thérèse - Vice-Présidente de l'OPAC d'ORLEANS

**Etaient absents mais avaient donné pouvoir :**

- Madame ARRETEAU Paula à Madame PINSARD Nicole
- Monsieur BELOUET Philippe à Madame PIOT Monique
- Monsieur BOULEAU Christian à Monsieur BOUVARD Jean-Claude
- Monsieur BOURDIN Claude à Monsieur GRILLON Michel
- Madame FAUTRAT M-Françoise à Monsieur RAT Emmanuel
- Madame LEVY Véronique à Monsieur MARTIN Michel
- Monsieur BAUCHET Pierre à Monsieur HURTIGER Jean-Pierre
- Monsieur GAUCHARD Christian à Monsieur DEMAUMONT Franck

Monsieur Philippe RIVOLET, Payeur Départemental, assistait à la réunion.

Le Centre de Gestion adhère à la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG). L'appel à cotisation effectué chaque année auprès des adhérents s'élève à 1,98€ par agent géré.

L'effectif global des agents titulaires et stagiaires de catégories A, B et C est passé de 5073 à 6392. Ainsi la cotisation s'élève à 12 656,16 € (contre 10 044,54 € en 2008).

Il est proposé de verser cette cotisation en 4 fois : soit un versement tous les trois mois, en fonction des résultats de la Fédération.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
ORLEANS, le 30 MARS 2009

LE PRESIDENT  
Michel GRILLON